

## DÉLIBÉRATION N° 23/3

Séance du 14 mars 2023

### Compte financier et exécution budgétaire pour 2022

**Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

**Vu** le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

**Vu** les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

**Vu** le rapport de gestion de l'ordonnateur, le compte financier de l'agent comptable et la liasse budgétaire annexée pour 2022,

#### Article 1

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants pour 2022 :**

- 998 ETPT dont 983 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 15 ETPT hors plafond d'emplois législatif ;
- 136 738 492 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 72 260 949 € pour l'enveloppe de personnel ;
  - 47 119 100 € pour l'enveloppe de fonctionnement ;
  - 17 358 442 € pour l'enveloppe d'investissement ;
- 128 258 373 € de crédits de paiement dont :
  - 72 260 949 € pour l'enveloppe de personnel ;
  - 47 160 383 € pour l'enveloppe de fonctionnement ;
  - 8 837 041 € pour l'enveloppe d'investissement ;
- 126 256 284 € de recettes encaissées ;
- -2 002 089 € de solde budgétaire.

.....

## Article 2

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie arrête les résultats patrimoniaux suivants pour 2022 :

- -3 069 743 € de variation de trésorerie ;
- -4 519 970 € de résultat comptable ;
- -694 753 € de capacité d'autofinancement ;
- -4 850 529 € de variation du fonds de roulement.

## Article 3

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie décide d'affecter le résultat à hauteur de -4 519 970 € en report à nouveau, et le report à nouveau l'exercice précédent en réserves facultatives à hauteur de -2 783 049,49 €.

Fait à Paris,  
Le 14 mars 2023

Le président du conseil d'administration

  
Bruno Maquart